

TENUE A HUIS-CLOS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JUIN 2021

Dans le contexte de la crise Covid-19 et afin de protéger l'ensemble des actionnaires, le Conseil d'administration de la société Prodware (« la Société ») a pris la décision de tenir l'assemblée générale mixte du 16 juin à 9 heures 30, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Compte tenu du nombre de participants potentiellement présents à l'assemblée, la société ne dispose pas et n'identifie pas de salle permettant d'assurer la sécurité des participants dans le respect des mesures sanitaires prévues par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Cette décision est prise conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prorogée et modifiée.

L'avis préalable à l'Assemblée générale, comprenant l'ordre du jour de l'Assemblée, le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée, sera publié le 10 mai au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO).

L'avis de convocation sera publié le 31 mai au BALO et dans un journal d'annonces légales. Ces avis seront consultables sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : <https://www.prodwaregroup.com/investisseurs/assemblees-generales>.

Retransmission et modalités de participation

Il est précisé que les actionnaires ne pourront pas participer et voter en direct du fait de l'impossibilité technique de procéder à leur identification.

L'Assemblée fera l'objet d'une retransmission en direct en format audio en se connectant sur le lien <https://www.prodwaregroup.com/investisseurs>. Elle sera rediffusée en différé dans le délai prévu par la réglementation.

Les actionnaires sont invités, préalablement à l'Assemblée Générale, à voter par correspondance ou à donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale ou à un tiers selon les modalités explicitées dans l'avis de réunion (disponible sur le site investisseurs de la société).

Mise à dispositions des documents préparatoires – Demande d'envoi de documents

Les documents destinés à être présentés à l'assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce seront mis à disposition au siège social et mis en ligne sur le site internet de la société <https://www.prodwaregroup.com/investisseurs/assemblees-generales> à compter de la date de parution de l'avis de convocation.

A compter de la convocation, les actionnaires pourront demander à la société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, de préférence par mail à l'adresse suivante : investisseurs@prodware.fr ou par courrier au siège social (Direction Juridique - 45 quai de la Seine, 75019 Paris).

Les actionnaires au porteur devront justifier de leur qualité par la transmission d'une attestation d'inscription en compte.

Questions des actionnaires

L'assemblée se tenant à huis clos, aucune question ne pourra être posée pendant l'assemblée.

Les actionnaires peuvent préalablement à l'assemblée poser des questions écrites à la Société.

Ces questions doivent être envoyées au siège de Prodware (Direction Juridique) par lettre recommandée avec AR ou par télécommunication électronique à l'adresse investisseurs@prodware.fr et être reçues au plus tard avant la fin du 2^{ème} jour ouvré précédant la date de l'assemblée, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

PRODWARE

Stéphane Conrard
Directeur financier
T : 0979 999 000
sconrard@prodware.fr

PRESSE

Gilles Broquelet
CAPVALUE
T : 01 80 81 50 01
gbroquelet@capvalue.fr

EURONEXT GROWTH

ISIN FR0010313486 - ALPRO - FTSE 972 Services informatiques
Prodware est éligible FCPI - Entreprise responsable, Prodware est adhérent du Global Compact.



oséo EXCELLENCE 2011

Les questions et leurs réponses seront mises en ligne sur le site de la Société dans le délai prévu par la réglementation.

Scrutateurs

Enfin, les scrutateurs de l'assemblée seront désignés conformément à la réglementation applicable : dans ce cadre, ces fonctions seront proposées à des actionnaires parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote dont la société a connaissance à la date de convocation de l'assemblée.

L'identité et la qualité des personnes désignées seront publiées conformément à la réglementation.

D'une façon générale, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site <https://www.prodwaregroup.com/investisseurs>

Prochaine publication : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2021 : le 19 mai 2021, après Bourse.

À propos de Prodware

Forts de 30 ans d'expérience et de savoir-faire dans le domaine de l'innovation IT, nous nous engageons à proposer de la valeur et notre expertise à nos clients du monde entier. Qu'il s'agisse de concrétiser les stratégies Cloud les plus ambitieuses, de développer des outils de prise de décision reposant sur l'intelligence artificielle ou de créer des applications IoT, Prodware reste à la pointe de l'innovation.

Depuis toujours, Prodware s'appuie sur l'évolution technologique pour aider les entreprises à entrer dans l'avenir, en créant les modèles économiques de demain pour les secteurs de la fabrication, de la vente et de la distribution, des services professionnels et de la finance.

Le groupe Prodware rassemble plus de 1 350 collaborateurs présents dans 12 pays. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 172 M€ en 2020. Coté sur Euronext Growth, Prodware SA est éligible aux FCPI et au PEA PME.

Plus d'informations : www.prodware-group.com

PRODWARE

Stéphane Conrard
Directeur financier
T : 0979 999 000
sconrard@prodware.fr

PRESSE

Gilles Broquelet
CAPVALUE
T : 01 80 81 50 01
gbroquelet@capvalue.fr

EURONEXT GROWTH

ISIN FR0010313486 - ALPRO - FTSE 972 Services informatiques
Prodware est éligible FCPI - Entreprise responsable, Prodware est adhérent du Global Compact.



oséo EXCELLENCE 2011